

## L'enjeu des Départementales

Si on avait voulu embrouiller les électeurs, on ne s'y serait pas pris autrement. Les candidates et candidats aux Départementales doivent, souvent avant de présenter leurs propositions, faire preuve de pédagogie et sans cesse rappeler les compétences du Département, collectivité des solidarités.



Toujours plus solidaires

« **E**ntre les Régionales où on vote pour une liste, à la proportionnelle, et les Départementales où on vote pour des binômes, au scrutin uninominal, les gens sont un peu perdus », constate Alain Le Quellec, sur les marchés du canton de Crozon Châteaulin.

« On sent tout de même, chez de nombreux électeurs et électrices que nous rencontrons sur les marchés, une envie de discuter et de comprendre les enjeux de ce scrutin », précise Frédérique Bonnard Le Floc'h, candidate dans le canton de Brest St-Marc/Kérichen.

« Mais il faut cependant très souvent rappeler les compétences de chaque collectivité », confirme Anne Maréchal, candidate dans le canton de Quimperlé.

« On rencontre tout de même des personnes qui connaissent les compétences du Conseil départemental et, ici, les principales préoccupations concernent l'accompagnement des personnes âgées », explique Florence Crom, candidate à Douarnenez et dans le Cap Sizun.

« Le thème principal de cette campagne, ce sont les solidarités, envers les personnes et envers les territoires », rappelle Marc Labbey, chef de file des candidates et candidats Finistère et solidaires. « L'action sociale

représente 75% de notre budget qui avoisine le milliard d'euros. C'est donc autour des enjeux de solidarités, à tous les âges de la vie que doit s'organiser le débat. Ce sont des questions complexes qui n'appellent pas des réponses binaires à l'emporte-pièce. Concernant la protection de l'enfance, nous devons en permanence nous demander si nous prenons les bonnes décisions », insiste le vice-président chargé de l'Enfance et de la Famille.

« Nous devons relever le défi du vieillissement. Nous savons que la part des personnes de plus de 80 ans va progresser dans les années à venir. Et nous devons anticiper cette évolution. Les Départements ne peuvent pas tout faire et une partie de la solution est entre les mains du gouvernement pour le financement de la dépendance. Cependant, nous avons un rôle important à jouer en termes de prévention de la dépendance ou d'adaptation des logements pour permettre un maintien à domicile des personnes âgées. »

La Gauche au Département a rompu avec les pratiques qui avaient cours avant 1998 et a réussi à faire apparaître un intérêt général finistérien. La majorité départementale est une équipe soudée et renouvelée, qui défend une orientation au service de toutes les Finistériennes et de tous les Finistériens. Ce n'est plus un guichet où chacun vient se servir.



## Attention au RN !

Ils et elles sont rarement sur les marchés. La presse locale ne parle pas souvent d'eux. Non parce qu'ils seraient ostracisés, comme ils tentent de le faire croire, mais tout simplement parce qu'ils refusent de répondre aux questions des journalistes. La plupart d'entre eux ne sont pas, non plus, présents, sous leur véritable identité, sur les réseaux sociaux.

Et pourtant, les candidates et candidats du RN pourraient bien créer la surprise au soir du 20 juin en se qualifiant, dans certains cantons, pour le second tour des Départementales. Il suffit d'une trop forte abstention pour que, mécaniquement, les scores de l'Extrême-droite augmentent. Car, ses électeurs n'oublient jamais d'aller voter. Pour des motivations qui n'ont le plus souvent rien à voir avec les compétences du Département, mais c'est tout de même bien le bulletin frappé d'une flamme tricolore qu'ils utilisent.

# Une ambition pour la Bretagne

C'est à Landerneau que Loïg Chesnais-Girard a, le 26 mai, dévoilé le projet de la liste qu'il conduit.



Servir les Bretonnes et les Bretons

« **Nous n'avons qu'une ambition : servir la Bretagne, les Bretonnes et les Bretons et en particulier les plus fragiles** », a résumé Loïg Chesnais-Girard, entouré des têtes de liste départementales.

Le projet que défendent les candidats aux Régionales est le fruit d'un travail collectif et d'une synthèse entre les propositions élaborées par le BREIS, celles issues de la plateforme l'Agora et de différentes contributions d'acteurs bretons. « **Nous sommes la seule union régionale à avoir effectué ce travail programmatique** », insiste Forough Salami-Dadkhah.

Il en ressort 77 propositions qui s'articulent autour de six grands

axes : une Bretagne en pleine santé, une Bretagne où il fait bon vivre, une Bretagne tournée vers la jeunesse, une Bretagne forte de son identité, une Bretagne qui se construit avec les Bretons et une Bretagne où l'on produit écologiquement.

Car l'ambition de la liste de la Gauche rassemblée consiste bien à conforter la Bretagne dans son rôle productif, en particulier en matière agricole. Mais de manière décarbonnée, en inventant de nouvelles manières de produire, respectueuses de l'environnement et des conditions de travail des salariés.

**« Ce projet répond à des enjeux sociaux, économiques, démocratiques et environnementaux. »**

Le soutien de la Région pour les mises aux normes de l'assainissement individuel répond aussi à plusieurs enjeux. Social, d'abord, puisque de nombreux ménages n'ont pas les moyens d'engager des travaux souvent très coûteux. Mais aussi économique, puisque ces travaux vont nécessiter l'intervention d'entreprises locales. Et enfin environnemental puisque, in fine, c'est la qualité des eaux qui sera préservée.

Une Région qui fait confiance à sa jeunesse c'est une Région qui lui permet

de se déplacer. L'idée avait déjà été évoquée à Brest, le 19 mai, lors d'une rencontre avec des étudiants et elle a été officiellement annoncée : la Région, va lancer un abonnement mobilité illimité à l'image de ce que proposent, aujourd'hui, les sites de musique. Pour une somme avoisinant les 15 euros par mois, les moins de 30 ans pourront utiliser les cars, TER et bateaux du réseau BreizhGo de manière illimitée.

Quelques jours à peine après la décision du Conseil Constitutionnel sur la pédagogie immersive, Loïg Chesnais-Girard a annoncé une garantie universelle d'apprentissage des langues régionales. Ce qui signifie que chaque Bretonne et Breton qui le souhaite pourra apprendre le Breton. « **Nous financerons un stage linguistique pour apprendre le Breton ou le Gallo. Nous créerons une application d'apprentissage des langues sur le modèle de "Babbel"** », a expliqué la tête de liste.



Dessiner la Bretagne du XXI<sup>e</sup> siècle

## Quelques exemples de propositions



**2 000 arbres par jour**

Un programme de plantation de 2000 arbres par jour sera lancé. Cela permettra de lutter contre le réchauffement climatique mais aussi de renforcer la filière bois qui représente déjà 15 000 emplois en Bretagne.



**BreizhGo illimité**

Pour répondre à la demande de mobilité, un abonnement mensuel à tarif unique sera instauré pour les moins de 30 ans. Il donnera accès au réseau BreizhGo (car, train, bateau) partout en Bretagne.



**1 000 installations par an**

L'agriculture bretonne doit relever le défi de l'installation pour rester diversifiée et à taille humaine. La Région renforcera son système de formation pour accompagner les nouveaux exploitants.



**Une alliance des pays celtes**

Pour compenser les conséquences du Brexit, la Région organisera, chaque année, un sommet des pays celtes et proposera la création d'un « Erasmus celtique ».

# Les assos veulent co-construire

«**Nous voulons co-construire avec vous.**» Voici le message délivré par le **Mouvement Associatif de Bretagne (MAB)** aux candidats aux élections départementales dans le Finistère, à l'occasion d'un débat en visioconférence, organisé le 5 mai.

À cette occasion, le MAB a donné les résultats d'un sondage effectué auprès des associations bretonnes. Il en ressort qu'elles jugent plutôt positivement leurs relations avec le Conseil départemental, en particulier dans le Finistère (73 % contre 71 % au niveau régional). À 86 % elles attendent un soutien financier de la part du Département et, juste après, du dialogue et des rencontres. Mais là encore, on constate une spécificité finistérienne. En effet, sur l'ensemble de la Bretagne, cette demande est soutenue par 73 % des associations mais seulement par 65 % dans le Finistère. On peut expliquer cette différence par les partenariats engagés par le Département du Finistère durant

ce mandat avec comme moment fort la journée d'échanges «**À l'asso**».

La qualité des relations entre le Département et les 20 000 associations du Finistère se mesure aussi au nombre de conventions pluriannuelles d'objectifs. 45 % des associations du Finistère en ont signé contre 36 % au plan régional. Faut-il y voir le signe d'un intérêt particulièrement fort pour le sujet ou, au contraire, la marque d'une forme

d'indifférence? C'est au volant de sa voiture que Maël De Calan a tenté de participer à ce débat en avançant une idée : «**redonner la main aux conseillers départementaux du canton pour que le soutien à ces petites associations, qui n'ont pas de salariés, soit beaucoup plus fluide et beaucoup plus facile, un peu moins lourd à obtenir**». Clairement, le retour au clientélisme des années 90.

## Le Mouvement Associatif de Bretagne, c'est qui ?

Le Mouvement Associatif de Bretagne c'est 11 coordinations représentant plus de 45 000 associations



Renforcer une relation de confiance

Ce n'est pas la vision défendue par les candidates et candidats *Finistère et Solidaires*, représentés dans ce débat par Joëlle Huon, candidate dans le canton de Plouigneau. Durant ce mandat, la majorité départementale a bien montré qu'elle considère le mouvement associatif comme un partenaire, notamment dans les différents comités d'évaluation. Mais aussi pendant la crise en maintenant l'ensemble des subventions, même pour les manifestations qui n'ont pas pu se tenir. C'est cette dynamique qu'il convient de prolonger et d'amplifier dans le prochain mandat.

## Solidaires, en mer aussi

Avec près de 120 communes littorales (soit près d'un dixième des communes littorales de France) et 1430 km de côtes, le Finistère, premier département maritime français, porte la solidarité dans son ADN comme tous les marins.

La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) assure au quotidien de nombreuses missions : le sauvetage en mer, mais aussi la formation des sauveteurs ou la sensibilisation et l'information des usagers de la mer sur les risques et les bonnes pratiques.

Pour ce faire, elle dispose, dans le Finistère, de 28 stations permanentes et une station saisonnière de sauveteurs embarqués et de deux centres de formation de nageurs-sauveteurs, à Brest et Quimper.

Sa flottille se compose de dix canots tous temps, de dix-sept vedettes et de dix-huit canots pneumatiques. Elle peut compter sur 787 bénévoles, dont 529 sauveteurs embarqués.

Richard Ferrand, au début du quinquennat, avait tenté de faire croire qu'il détenait la solution en instaurant une taxe sur les yachts qui devait rapporter 10 millions d'euros. Mise en œuvre en 2018, elle a rapporté, en 2019,... 280 000 euros.

Le soutien du Conseil départemental du Finistère est plus crédible et plus solide puisqu'il dure depuis 1985. «**Ce partenariat participe à notre vision**

**ambitieux pour le domaine maritime, nautique et littoral du Finistère**», précise Nathalie Sarrabezolles.

La grande majorité des vedettes finistériennes ont été construites entre 1986 et 1996 pour une durée de vie maximale de 30 ans. Le Département a décidé de soutenir la SNSM dans le renouvellement de sa flotte par la réalisation de 70 nouvelles unités d'ici à 2027.

Pour 2021, les investissements de la SNSM s'élèvent à 2436000 euros. À l'occasion de la commission permanente du 3 mai 2021, le Conseil départemental a validé sa participation à hauteur de 597 500 euros pour plusieurs projets dont le remplacement d'une vedette nouvelle génération à la station de l'Aber Wrach, l'acquisition à Plouguerneau d'un bateau pneumatique 20 VPro et d'un bateau pneumatique amphibie à Portsall, ainsi que des travaux de modernisation carénage sur la vedette de deuxième classe SNS296, basée à la station de Locquirec.



Un partenariat efficace

# Agenda

**20 et 27 juin**  
Élections  
départementales et  
régionales.

**27, 28 et 29 août**  
Rendez-vous de rentrée  
à Blois.

Retrouvez-nous sur



Facebook

PS.Finistere



et Twitter

@fede\_PS29

## Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428  
N° 1357 - Vendredi 4 juin 2021  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @ .....

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :  
ADFFFPS

# Travailleurs des plateformes : unissez-vous!

La décennie 2010 a vu l'explosion du nombre des travailleurs des plateformes, celle de 2020 sera celle de la régulation de ce nouveau type d'emplois.

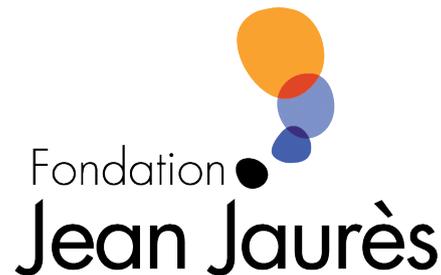
Le 25 mai, la *Fondation Jean-Jaurès* a organisé, un débat autour de ces enjeux essentiels pour les livreurs ou les chauffeurs, mais plus largement pour l'ensemble du monde du travail.

« Depuis trois ans, la *Fondation Jean-Jaurès* a amorcé une réflexion sur le travail à l'âge du numérique », a rappelé Jérôme Giusti, co-directeur de l'Observatoire justice et sécurité de la *Fondation Jean-Jaurès*. Ce débat intervenait à un moment important pour les travailleurs des plateformes, quelques jours après le sommet social européen de Porto, des 7 et 8 mai, qui leur était en partie consacré mais aussi la publication, le 21 avril, d'une ordonnance censée poser les bases d'un dialogue social et quelques jours avant la présentation, au Sénat, d'une proposition de loi portée par Olivier Jacquin.

Aujourd'hui, on évalue à environ 200 000 le nombre de travailleurs concernés par ce nouveau type d'entreprises. Les livreurs ou chauffeurs se trouvent confrontés à un rapport de force original face à des entreprises qui exploitent une nouvelle matière première : les données.

Même le gouvernement voit bien qu'il n'est pas possible de les laisser seuls face à des multinationales qui les exploitent plus qu'elles ne les embauchent. Par une ordonnance, publiée le 21 avril 2021, le gouvernement prévoit d'organiser des élections à la fin de l'année 2022. Mais pour les représentants syndicaux, cette circulaire n'apporte aucune réponse à leur revendication. Elle prévoit bien d'organiser des discussions, mais sans en préciser l'objet. Les salariés des plateformes commencent à s'organiser, mais la lutte est bien trop inégale face à des entreprises qui mettent tout en œuvre pour briser les velléités d'organisation collective des travailleurs qu'elles veulent maintenir isolés.

Mais surtout, ces entreprises disposent de deux éléments essentiels : du temps et de l'argent. Elles peuvent faire durer des procédures judiciaires pendant plusieurs années. Et si les lois ne leur conviennent pas, elles peuvent se payer les services des cabinets de lobbying.



« Tout le monde est concerné par l'ubérisation, même les salariés qui peuvent penser qu'ils sont protégés dans un statut confortable », prévient Olivier Jacquin. « Si on perd cette bagarre, demain, le patron d'un employé de commerce qui attend le client ou celui du réceptionniste d'un hôtel qui a des temps de pause, pourra lui dire : désolé, je ne te paye plus pendant les temps d'attente et tu vas devenir auto-entrepreneur. Le danger est réel et la proposition de loi que j'ai déposée vise à apporter trois solutions simples et accessibles dans ce dossier si important. »

« La première consiste à permettre des requalifications en salariés par des actions de groupe. Actuellement le livreur à vélo qui est abusé en a pour trois ans au moins pour faire reconnaître en justice qu'il est « un indépendant fictif », comme l'a dit la Cour de cassation. « Nous proposons, grâce aux bénéficiaires de la loi Hamon en 2014 sur l'action de groupe, qu'un seul avocat puisse plaider des centaines de dossiers, dans une seule procédure, pour permettre des requalifications de masse là où le statut de salarié correspond plus à la réalité. »

La deuxième consiste à revenir sur une disposition de la loi Fillon de 2008 qui présume indépendants les auto-entrepreneurs. « Nous disons l'inverse. Nous estimons que les travailleurs des plateformes vont être présumés salariés. » Dès lors, il appartiendra aux plateformes, qui estiment faire recours à de vrais indépendants, d'aller en justice et non aux travailleurs.

Et enfin, la troisième proposition consiste à instaurer la transparence de l'algorithme, cette boîte noire, ce management 2.0 qui emmène au cyber-précarité. Des grandes plateformes sont capables de licencier un travailleur sans ressource et de le déconnecter d'un seul clic, parce qu'il aura eu trois avis négatifs d'un client, sans qu'il puisse tenter aucun recours. Les plateformes se protègent en disant, ce n'est pas nous c'est l'algorithme. « Nous proposons au Tribunal des Prud'hommes d'avoir recours à un expert, payé par la plateforme, qui a produit ce management. »